



CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/10/5
16 octobre 2010

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Dixième réunion

Nagoya, Japon, 18–29 octobre 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

ACCÈS ET PARTAGE DES AVANTAGES

Rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages

Note du Secrétaire exécutif

1. En application de la décision IX/12 de la Conférence des Parties, le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages a tenu trois réunions avant la dixième réunion de la Conférence des Parties, afin de parachever l'élaboration et la négociation du régime international sur l'accès et le partage des avantages avant la dixième réunion de la Conférence des Parties conformément aux décisions VII/19 D et VIII/4 A.

2. Le Groupe de travail a tenu sa septième réunion du 2 au 9 avril 2009 à Paris. Sa huitième réunion a eu lieu du 9 au 15 novembre 2009 à Montréal. La première partie de sa neuvième réunion a eu lieu à Cali, en Colombie, du 22 au 28 mars 2010, la première reprise de cette réunion à Montréal, du 10 au 16 juillet 2010, et la deuxième et dernière reprise à Nagoya, au Japon, le 16 octobre 2010.

3. Les rapports de ces réunions sont à la disposition de la dixième réunion de la Conférence des Parties à titre d'additifs à la présente note, comme suit :

- a) *Septième réunion*—UNEP/CBD/COP/10/5/Add.1;
- b) *Huitième réunion*—UNEP/CBD/COP/10/5/Add.2;
- c) *Première partie de la neuvième réunion*—UNEP/CBD/COP/10/5/Add.3;
- d) *Première reprise de la neuvième réunion*—UNEP/CBD/COP/10/5/Add.4;
- e) *Deuxième reprise de la neuvième réunion*—UNEP/CBD/COP/10/5/Add.5

4. Les rapports seront présentés par les coprésidents du Groupe de travail au titre du point 2.1 de l'ordre du jour et examinés au titre de son point 3.

* UNEP/CBD/COP/10/1.

/...